

# Panorama

## de l'économie sociale et solidaire



EN FRANCE ET DANS LES RÉGIONS - ÉDITION 2012



Réalisé par l'Observatoire national de l'économie sociale et solidaire, cette nouvelle édition du « Panorama de l'ESS en France et dans les régions » apporte un éclairage synthétique sur les spécificités et le poids d'un ensemble socio-économique qui représente plus de 10% de l'emploi en France.

L'économie sociale et solidaire est un ensemble socio-économique qui regroupe des organisations et entreprises prônant une autre économie basée sur des valeurs et un mode de gouvernance spécifiques. Ces organisations et entreprises de l'ESS sont des moteurs pour l'emploi, mais aussi pour le développement économique et social des territoires, au service d'une plus grande cohésion sociale.

Chiffres clés :

**10,3 %** de l'emploi français

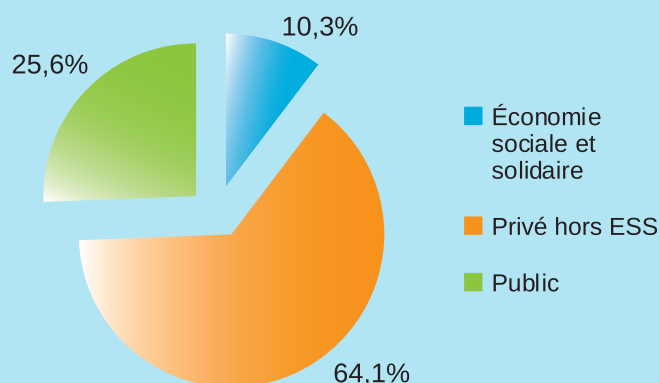
**13,9 %** de l'emploi privé

**2,34** millions de salariés

**222 900** établissements employeurs

**56,4** milliards d'euros de rémunérations brutes versées

Répartition de l'emploi en France



# 1 Une économie qui a du sens

## Un socle commun de valeurs

Dès la deuxième partie du XIX<sup>ème</sup> siècle, des organisations et entreprises collectives se sont créées pour trouver des réponses aux besoins non ou mal satisfaits de leurs membres dans tous les secteurs d'activité : protection des personnes et des biens, approvisionnement, financement, logement, insertion sociale, lutte contre les inégalités, développement durable, etc.

Plusieurs principes communs reposant sur des valeurs de solidarité, liberté et égalité, les regroupent :

- > La liberté d'adhésion : chaque personne (individuelle ou personne morale) a la possibilité d'adhérer au sein d'une organisation de l'ESS ou de s'en retirer comme elle l'entend.
- > La gestion est collective, démocratique et participative : les dirigeants sont élus, les instances de décisions sont collectives reposant sur le principe « une personne = une voix » en assemblée générale comme en conseil d'administration (et non sur le principe « une action = une voix »).

- > La lucrativité est absente ou limitée : la majorité ou totalité des excédents est réinvestie dans le projet social et sociétal de l'entreprise, des fonds propres impartageables sont constitués,
- > Les principes de solidarité et de responsabilité guident la mise en place des actions dans une démarche de développement durable.

L'économie sociale et solidaire regroupe ainsi des organisations et entreprises sous statuts d'associations, de coopératives, de mutuelles et de fondations, qui se sont naturellement fédérées autour de ces valeurs et de l'intérêt collectif de leurs membres ou de l'intérêt général et sociétal qu'elles servent, ainsi que des entreprises sociales et solidaires relevant d'activités telles que l'insertion par l'activité économique, les finances solidaires ou le commerce équitable<sup>1</sup>.

## ... pour des sociétés de personnes, non de capitaux

L'économie sociale et solidaire rassemble des structures qui se définissent comme des groupements de personnes et non de capitaux, porteuses d'un projet d'intérêt collectif. Elles visent à mettre en œuvre des projets innovants qui concilient intérêt collectif et activités économiques, et qui répondent aux besoins des populations et des territoires. Répondre aux besoins non ou mal satisfaits, contribuer à un développement local, durable et solidaire, sont des objectifs qui priment sur la recherche du profit financier.

**L'économie sociale et solidaire témoigne d'une autre façon d'entreprendre basée sur un mode de gouvernance collectif et démocratique.**

Ainsi **19 millions** de Français adhèrent à une mutuelle de santé, près de **22 millions** sont sociétaires d'une banque coopérative, **21,1 millions** sont sociétaires d'une mutuelle d'assurance, entre **11 et 16 millions** sont bénévoles dans des associations, plus de 1 Français sur 4 adhèrent à une association.

Cependant, les Français qui adhèrent à une organisation ou entreprise de l'ESS l'ignorent parfois et n'exercent pas systématiquement les droits et les devoirs que leur octroie leur qualité d'adhérent au sein de leur association, coopérative ou mutuelle. Or il s'agit d'un enjeu central pour que le projet de l'organisation soit en adéquation avec les besoins de ses membres.

<sup>1</sup> Sauf mention, les données statistiques présentées dans ce Panorama ne portent que sur les structures ayant un statut d'association, de coopérative, de mutuelle ou de fondation.

## 2 Un vivier d'emplois

### Une contribution importante à l'emploi

Les organisations et entreprises de l'ESS comptent en France plus de 222 900 établissements employeurs et 2,34 millions de salariés, ce qui représente 10,3% de l'emploi en France et 14% de l'emploi privé. Ces emplois se répartissent dans les associations (à 78,6%), puis dans les coopératives (13,1%), les mutuelles (5,4%) et les fondations (2,9%).

	Economie sociale et solidaire	Privé hors ESS	Public	Part de l'ESS dans le total
Etablissements employeurs	222 912	1 951 075	177 409	9,5%
Effectifs salariés au 31/12	2 341 346	14 522 071	5 806 435	10,3%
Equivalents temps plein	1 969 700	12 965 564	5 330 893	9,7%
Rémunérations brutes (en milliards d'euros)	56.37	449.6	162.5	8,4%

	Coopératives	Mutuelles	Associations	Fondations	Ensemble ESS
Etablissements employeurs	25 871	6 964	188 810	1 267	222 912
Effectifs salariés au 31/12	306 424	126 125	1 840 864	67 933	2 341 346
Equivalents temps plein	287 235	112 663	1 512 600	57 202	1 969 700

Source : Insee CLAP 2010 - Traitement : Observatoire national de l'ESS / CNCRES - Champ : France entière

La contribution à l'emploi de l'économie sociale et solidaire est cependant plus importante si l'on considère l'ensemble des emplois associés portés par des entreprises extérieures à l'ESS mais contrôlées par des groupes coopératifs ou des mutuelles, ce qui représenterait a minima 253 000 emplois supplémentaires<sup>2</sup>, ou par des entreprises bénéficiant d'agrèments spécifiques comme ceux de l'insertion par l'activité économique.

L'ESS a permis des créations d'emplois soutenues et plus importantes que dans le reste de l'économie jusqu'en 2010 (autour de 2% de croissance par an depuis 2008), signe d'une bonne résistance à la crise en cours. Cependant, on constate un affaiblissement de l'emploi associatif sur l'année 2011 et le premier semestre 2012 (de 2 à 4% selon les régions) confirmant l'inquiétude des dirigeants associatifs qui avaient alerté sur la diminution des soutiens publics (baisse des financements et des contrats aidés). Les secteurs de l'aide à domicile et des arts et spectacles sont les plus touchés. Les emplois portés par les coopératives, les mutuelles et les fondations continuent pour leur part leur croissance en 2011.

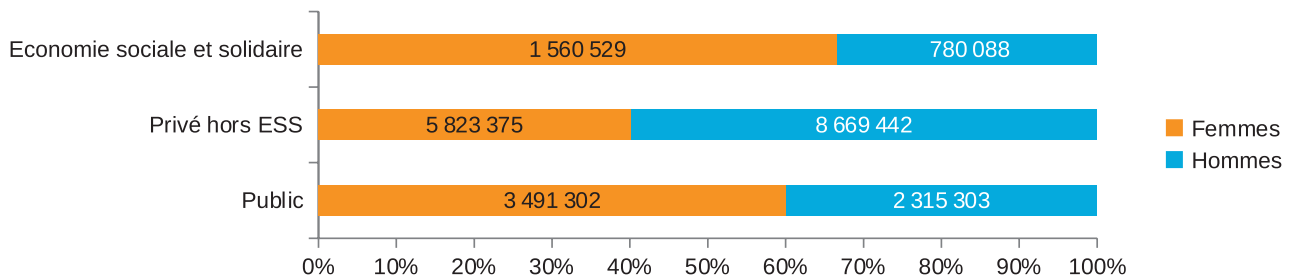
### Les femmes majoritaires dans les principaux secteurs d'activité de l'ESS

Plus de 67% des salariés sont des femmes bien plus que dans le secteur public (60%) ou le reste de l'économie privée (40%). La présence des femmes dans l'ESS est significativement liée au positionnement de l'ESS sur des secteurs d'activité traditionnellement féminisés (enseignement, action sociale, santé, finances). Cependant, ces femmes accèdent moins que les hommes à des postes à fortes responsabilités et occupent plus d'emplois à temps partiel.

Il est à noter que les inégalités salariales sont moins fortes dans l'ESS que dans le reste de l'économie, les écarts de rémunération entre hommes et femmes à poste et conditions d'emploi équivalents étant plus faibles dans l'ESS (8%) que dans le reste du privé (13%). Ils se creusent cependant de manière importante au sein des coopératives (15%) et des mutuelles (25%), alors qu'ils ont tendance à être plus réduits dans les associations (6%).

<sup>2</sup> INSEE Première n°1342 « Le Tiers secteur, un acteur économique important », mars 2011.

## Répartition des effectifs salariés par genre

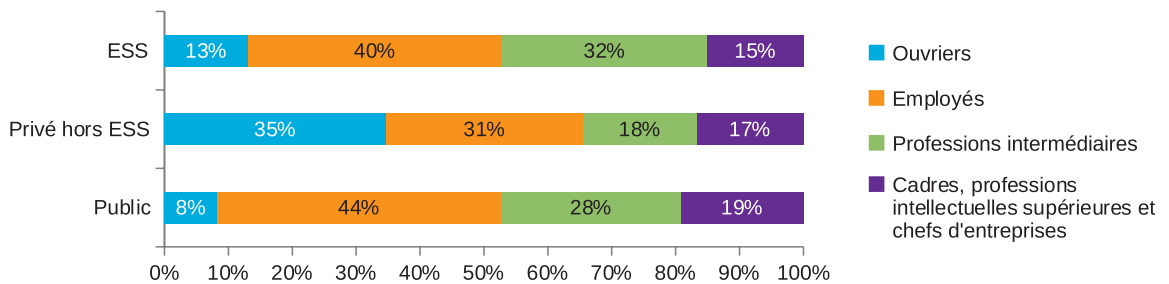


Source : Insee CLAP 2010 - Traitement : Observatoire national de l'ESS / CNCRES - Champ : France entière

## Une part importante de cadres

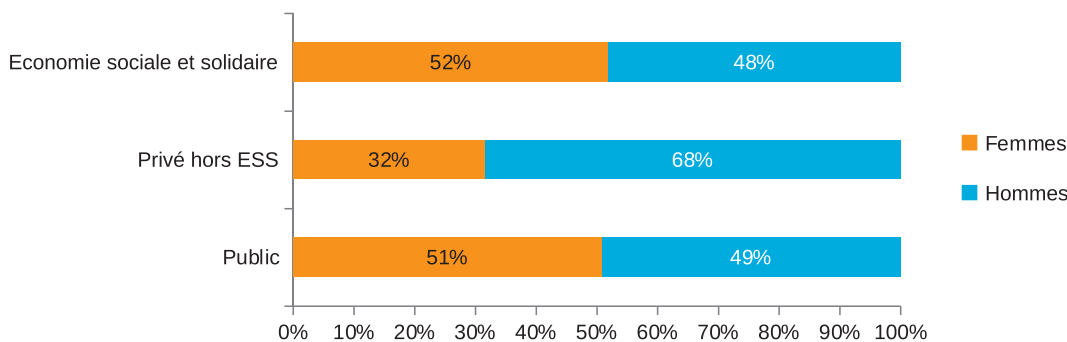
Le taux d'encadrement est de 15 % dans l'ESS. Près de 13% des cadres du privé travaillent dans l'ESS et une majorité (52%) sont des femmes alors que dans le privé hors ESS, les femmes ne représentent que 32% des cadres. Les cadres sont majoritairement présents dans les coopératives et les associations, et dans certains secteurs d'activité : l'enseignement, la finance, les banques et les assurances, l'action sociale et la santé.

## Répartition des effectifs salariés par catégorie socio-professionnelle



Source : Insee CLAP 2010 - Traitement : Observatoire national de l'ESS / CNCRES - Champ : France entière

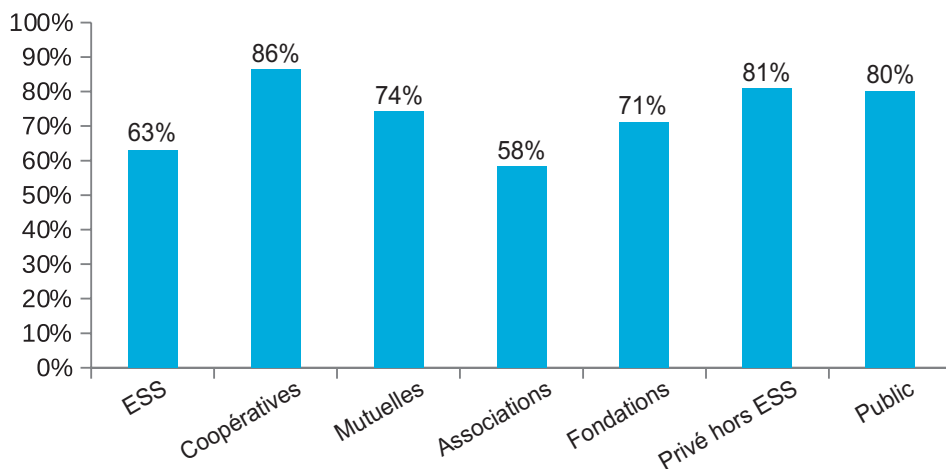
## Répartition hommes-femmes chez les cadres



Source : Insee CLAP 2010 - Traitement : Observatoire national de l'ESS / CNCRES - Champ : France entière



## Des temps partiel qui varient selon les secteurs d'activité et les métiers exercés



Si l'ESS concentre plus d'emplois à temps partiel que le reste de l'économie, notamment dans les associations où la part de temps partiels est la plus importante bien qu'en diminution de 4 points par rapport à 2008 (58,3% de temps complet contre 63% pour l'ensemble de l'ESS), il existe une grande disparité de l'usage des temps partiel selon les secteurs d'activité.

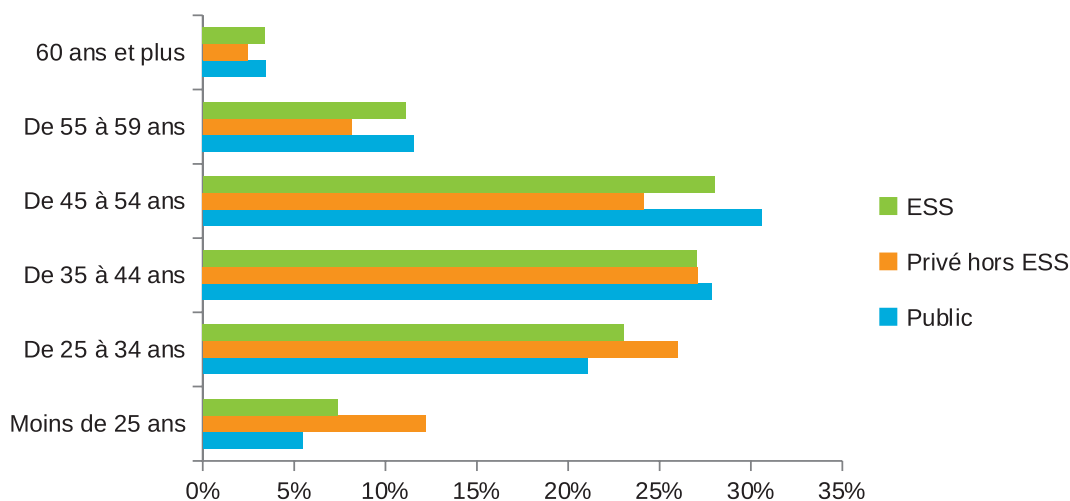
Ainsi, il y a plus d'emplois à temps complet dans l'ESS dans les secteurs de l'agriculture, le commerce, le transport, les activités bancaires, financières et d'assurance,

l'hébergement et la restauration que dans ces mêmes secteurs dans le reste du privé. Alors que dans les activités telles que l'enseignement, la santé et l'action sociale, le taux d'emploi à temps complet dans l'ESS est inférieur au reste du secteur privé mais également au secteur public. La part d'emplois à temps partiel occupée par des femmes est plus élevée que celle des hommes, avec des taux similaires au sein de l'ESS et en dehors.

Pour prendre en compte la grande variété et la diversité des situations, il faudrait cependant étudier la question par secteur d'activité, métiers et postes occupés, en distinguant les multiples temps partiel possibles, les temps partiel choisis et subis.

## 600 000 emplois à renouveler d'ici 2020

Les salariés de l'ESS sont en moyenne nettement plus âgés que ceux du reste de l'économie privée. Avec 608 000 postes qui seront libérés d'ici 2020 par des départs en retraite, le renouvellement des emplois et la transmission des savoirs faire dans un avenir proche est une préoccupation essentielle des organisations et entreprises de l'ESS, notamment dans les secteurs les plus en tension (sanitaire et social, insertion...).



Source : Insee DADS 2010 - Traitement : Observatoire national de l'ESS / CNCRES - Champ : France entière



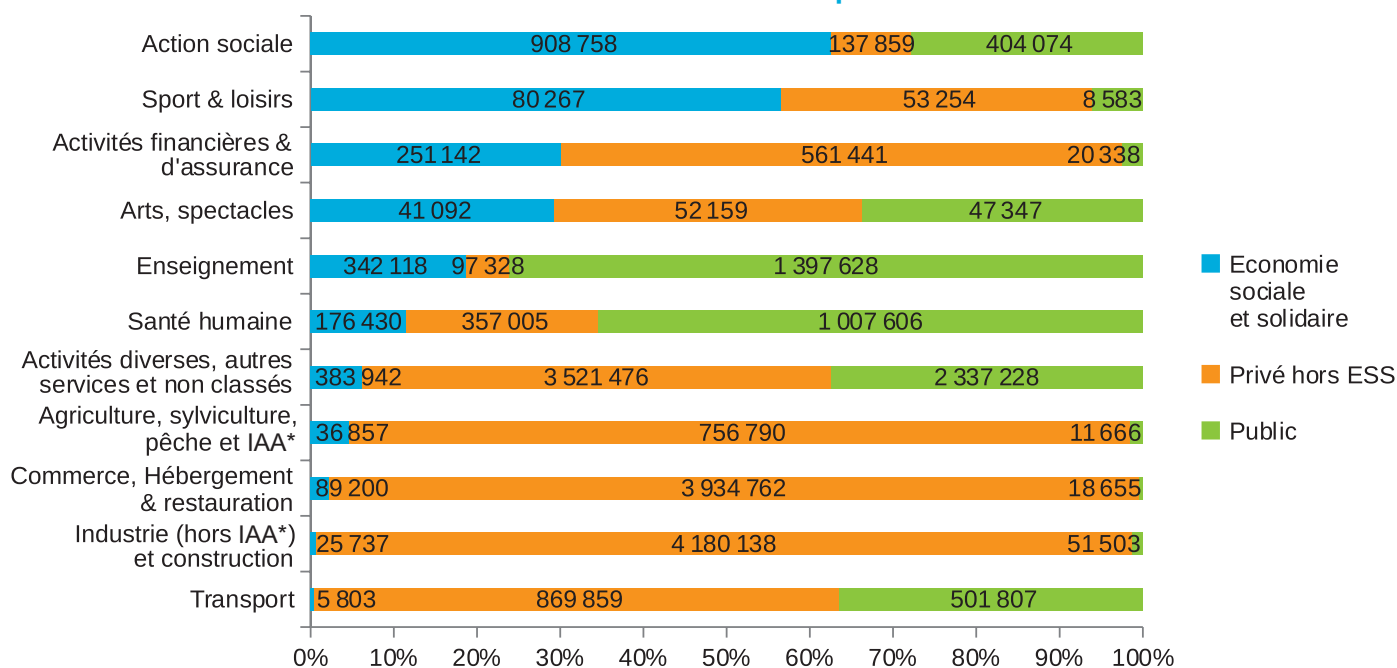
## 3 Un poids économique majeur

Les entreprises de l'ESS participent activement au développement économique et social en produisant des biens et des services dans de nombreux domaines d'activité. De l'action sociale à la culture, jusqu'aux activités financières, bancaires et d'assurance, elles contribuent à construire une société plus humaine et équitable.

### Un poids fort dans le social, les services et les activités financières

Présentes dans la quasi-totalité des secteurs d'activité, les 222 900 établissements de l'ESS sont les premiers employeurs du secteur social (63% des emplois du secteur), du sport et des loisirs (56% des emplois du secteur) ; et les deuxièmes employeurs des activités financières, bancaires et d'assurance (30% des emplois du secteur), de la culture (29% des emplois du secteur) et de l'enseignement (19% des emplois du secteur).

#### Poids de l'économie sociale et solidaire par secteur d'activité



Source : Insee CLAP 2010 - Traitement : Observatoire national de l'ESS / CNCRS - Champ : France entière  
\* Industrie agro alimentaire

### Près d'une grande entreprise sur 5 est issue de l'ESS

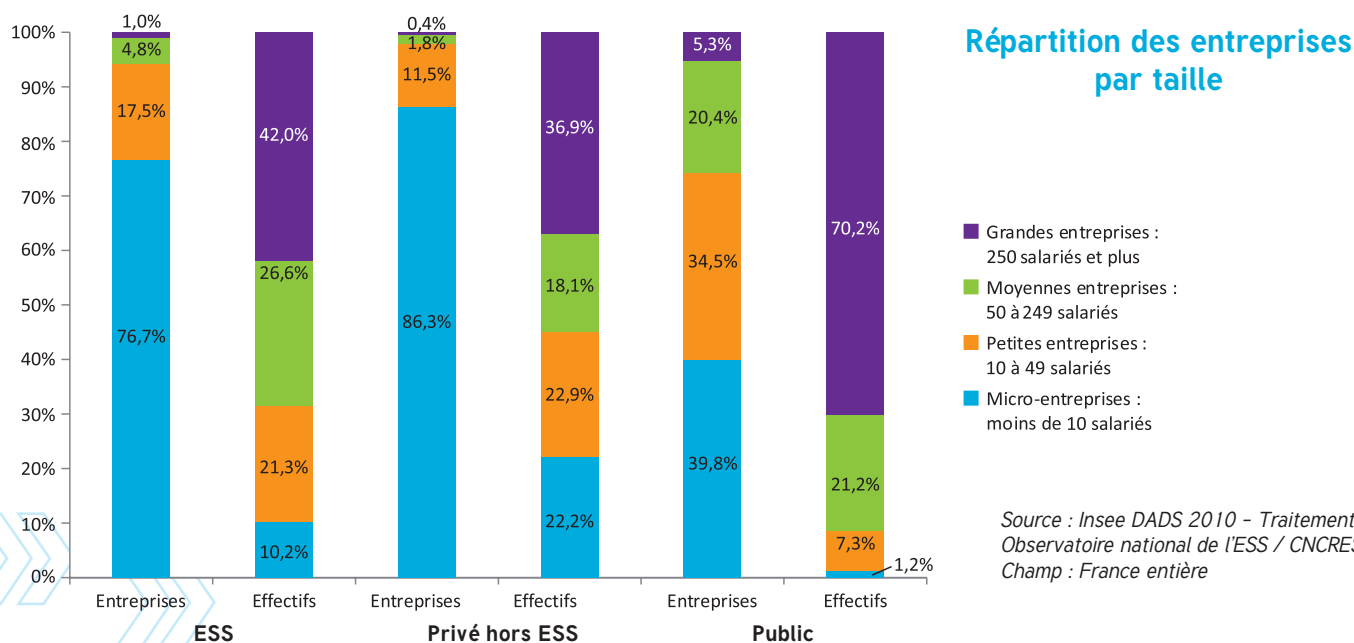
Si en France, une majorité des organisations et entreprises employeuses sont des micro-entreprises (moins de 10 salariés), tendance que suit l'ESS, les organisations et entreprises de l'ESS représentent cependant 19% des entreprises privées de plus de 250 salariés.

Les organisations et entreprises de l'ESS de plus de 50 salariés concentrent quant à elles 69% des emplois de l'ESS (contre seulement 55% dans le secteur privé hors ESS).

Quant aux micro-entreprises qui représentent près de 77% des organisations et entreprises de l'ESS, elles ne concentrent que 10% des emplois. Dans le secteur privé hors ESS, les micro-entreprises représentent plus de 86% des entreprises et concentrent 22% des emplois.



Les plus grosses organisations de l'ESS se situent dans les secteurs financiers, bancaires et d'assurance, dans la santé, dans le commerce (de détail) et dans l'action sociale.



## Des budgets cependant contraints

La mesure économique de l'ESS est loin de suffire pour évaluer l'importance économique, sociale et culturelle de l'ESS. Elle n'en est pas moins significative et importante, ne serait-ce que pour témoigner que l'ESS est une alternative économique efficace pourtant peu reconnue comme telle.

Le poids économique se mesure traditionnellement par le chiffre d'affaire ou la valeur ajoutée, mais nous ne disposons pas pour l'ESS de l'ensemble de ces données (notamment pour le secteur associatif). En l'attente d'investigations de plus grande ampleur, voici les données disponibles pour illustrer ce poids économique :

- 56,4 milliards** de rémunérations brutes versées
- 21,6 milliards** de chiffre d'affaire des mutuelles d'assurance
- 20,7 milliards** de chiffre d'affaire des mutuelles de santé
- 288 milliards** de chiffre d'affaire des coopératives<sup>3</sup>
- Un budget global associatif de **70 milliards**<sup>4</sup>

Les organisations et entreprises de l'ESS mobilisent des ressources hybrides, résultant essentiellement des cotisations pour les mutuelles, de la vente de produits et services pour les coopératives et, concernant les associations, à la fois de cotisations ou adhésions, de la vente de produits et services (dont marchés publics), mais également de financement public (subventions, aides aux emplois) et privé (don, mécénat).

Cependant, dans un contexte de baisse des ressources publiques, de mise en concurrence et de montée de la marchandisation, l'équilibre économique des organisations et entreprises de l'ESS se fragilise, et les structures doivent mettre en place des pratiques innovantes pour financer leurs activités (partenariats avec des entreprises privées, banques et finances solidaires...).

<sup>3</sup> Selon le périmètre coopératif tel que défini par Coop Fr : coopératives, groupes coopératifs et entreprises associées, « Panorama sectoriel des entreprises coopératives », Coop Fr, 2012.

<sup>4</sup> Associations employeuses et non employeuses, « Repère sur les associations en France », CPCA, réalisé par Edith Archambault et Viviane Tchernonog-Centre d'économie de la Sorbonne, 2012.



# 4 Une contribution forte au développement des territoires

Les emplois, organisations et entreprises de l'ESS sont fortement ancrés dans les territoires car répondant aux besoins spécifiques d'une population locale. Pour ce faire les organisations et entreprises de l'ESS optimisent l'utilisation des ressources locales disponibles et mobilisent tous les acteurs locaux autour de projets au service du développement des territoires.

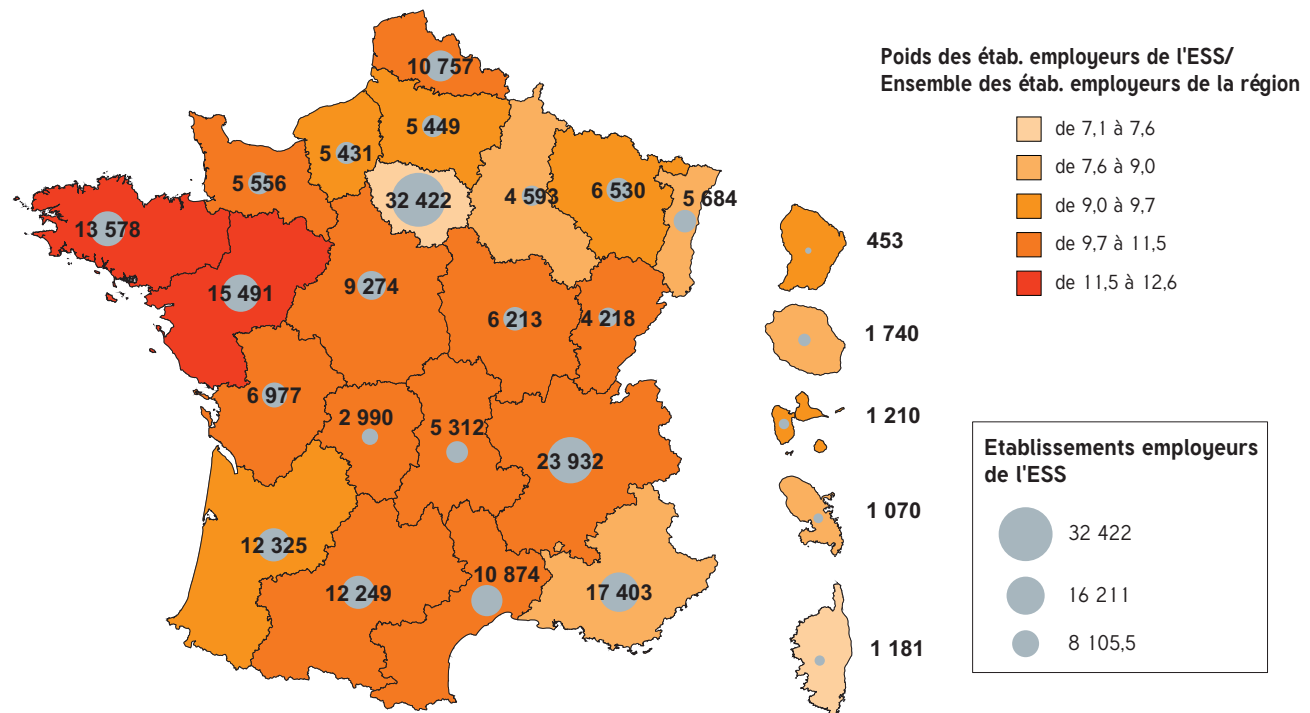
## Un ancrage territorial fort

Les établissements et emplois de l'ESS sont majoritairement en Ile-de-France, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, mais l'ESS témoigne d'une implantation plus forte dans les régions de l'ouest de la France : Bretagne, Pays-de-La-Loire, Poitou-Charentes.

Si l'on considère la part d'emploi relevant de l'ESS par rapport au reste de l'économie, l'ESS est en effet fortement implantée en Bretagne, Pays-de-la-Loire, Poitou-Charentes, Basse-Normandie, le poids de l'ESS dans ces régions étant compris entre 12,1 et 14% de l'emploi total (pour une moyenne française à 10,3%). Ces régions doivent cette caractéristique à une part importante de leur tissu associatif qui représente près de 10% de l'emploi régional à lui tout seul.

La coopération est quant à elle fortement implantée dans les régions Bretagne et Champagne-Ardenne, et les mutuelles en Poitou-Charentes, Bourgogne et Languedoc-Roussillon, le département des Deux-Sèvres restant le berceau de l'assurance mutualiste.

### Les établissements employeurs de l'économie sociale et solidaire en région



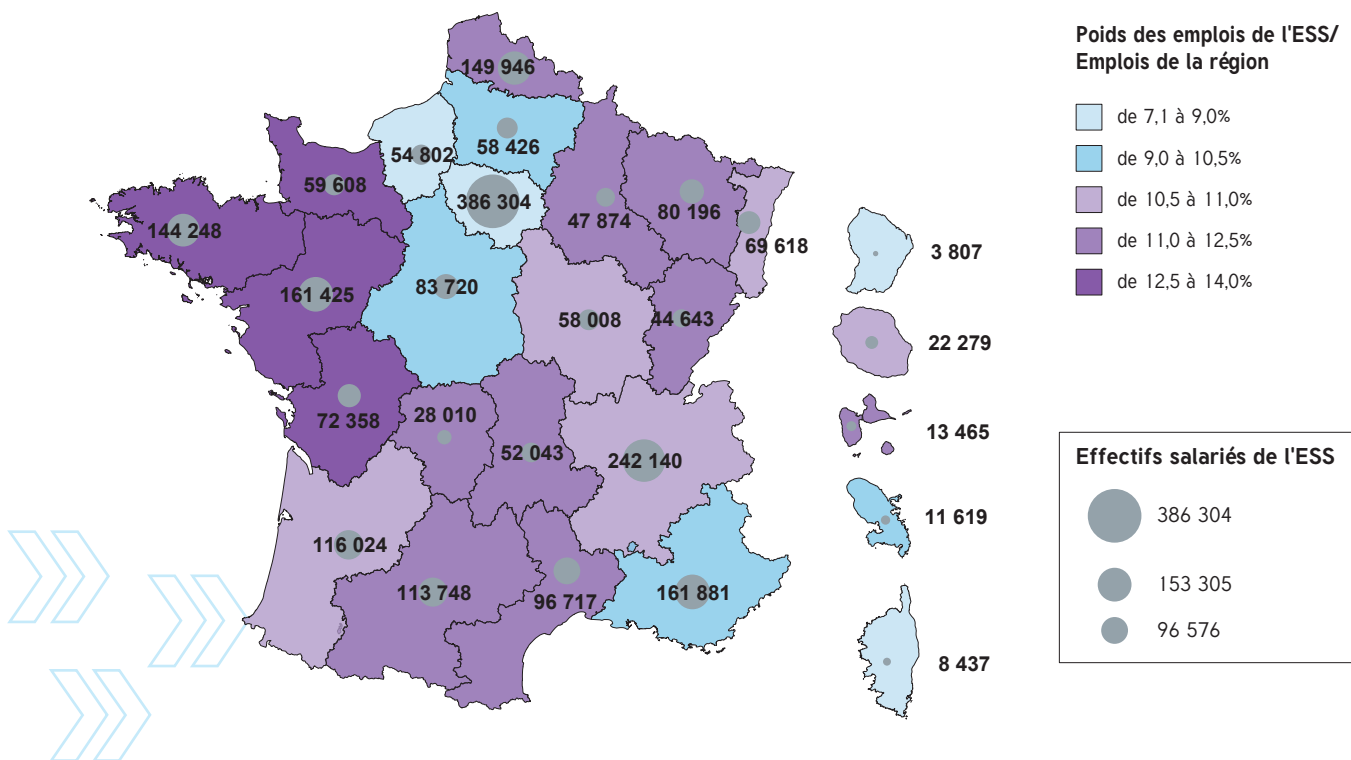
Source : INSEE CLAP 2010 - Traitement : Observatoire national de l'ESS - CNCRS







## Les emplois de l'économie sociale et solidaire en région



Source : INSEE CLAP 2010 - Traitement : Observatoire national ESS - CNCRES

Pour autant, l'implantation de l'ESS dans les territoires varie du simple au double et il existe une grande diversité de situations régionales et infrarégionales. Très présente en secteur urbain, l'ESS est également porteuse de nombreux emplois et activités en milieu rural comme l'aide à domicile. Par ailleurs, les activités portées par l'ESS étant très liées aux marchés économiques locaux, leur implantation reflète également les inégalités économiques existant d'un territoire à l'autre.

### Des emplois et entreprises non délocalisables

De par l'implication des membres dans la création et la gouvernance des organisations et entreprises de l'ESS (principe de double qualité), ces dernières sont des acteurs émanant des territoires, portant des services de proximité et créant des emplois non délocalisables.

Elles interviennent notamment dans la mise en place de services d'intérêt général répondant à des besoins sociaux dans les territoires (services aux personnes, petite enfance, santé...), et soutiennent le développement d'activités et de filières nouvelles en fonction des ressources des territoires (éco construction, filière bois...).

L'ESS favorise les ressources locales en s'appuyant sur des circuits courts ou en soutenant la mise en place, et en relocalisant les activités économiques. La constitution de pôles territoriaux de coopération économique<sup>5</sup>, permet notamment de développer la compétitivité et l'offre des organisations et entreprises de l'ESS d'un territoire, autour de projets de mutualisation et de coopération générant des plus-values économiques localement.

<sup>5</sup> A l'initiative du Labo de l'ESS, du CNCRES, du Coorace, du RTES et du MES.



# 5

## Des innovations au service de la cohésion sociale

La contribution des organisations et entreprises de l'ESS à l'innovation n'est pas propre aux années récentes. Dès leurs origines ces groupements de personnes ont contribué, dans différents secteurs d'activité, à introduire des innovations. Le plus souvent ces innovations prennent la forme d'innovations sociales, en ce sens qu'elles contribuent à la lutte contre les exclusions, contre les inégalités ou tendent à contribuer à une meilleure qualité de vie collective. Elles reposent aussi sur des innovations organisationnelles encourageant la participation des différentes parties prenantes associées au projet. Si l'on repère majoritairement des innovations incrémentales, l'ESS contribue aussi à des innovations plus radicales notamment dans les modes d'organisation, les activités et les usages.

Ainsi le tourisme social, l'aide à domicile, l'action sociale, sont autant d'activités dont les organisations et entreprises de l'ESS ont été à l'origine et qu'elles ont contribué à structurer dans l'après seconde guerre mondiale. Aujourd'hui, les secteurs de l'éco construction, du recyclage, des éco-activités sont largement initiés par les acteurs de l'ESS. Dans le secteur de l'alimentation, les associations de maintien de l'agriculture paysanne (AMAP) et les jardins collectifs sont autant d'exemples d'innovations plus récentes. De même, la finance solidaire contribue au renouvellement des modes de financement, tandis que la diffusion des énergies renouvelables s'accompagne d'une décentralisation de la production.

L'ESS privilégie des dynamiques partenariales et locales d'échanges au-delà de l'anonymat et de la spéculation : les circuits courts ou les monnaies complémentaires ou solidaires témoignent de ces innovations d'usages.

L'ESS porte également des innovations organisationnelles en privilégiant les partenariats et la mutualisation vis-à-vis de la concentration : la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) en est une illustration en faisant de la mobilisation de diverses parties prenantes (salariés, usagers, collectivités publiques, entreprises, particuliers, bénévoles...) le support du projet collectif. Des stratégies de groupement, notamment dans le secteur médico-social, ou des groupements d'employeurs suivent ce même principe.

Cependant, ce foisonnement d'initiatives diverses rend difficile leur identification et leur reconnaissance. Le soutien public aux innovations sociales étant aujourd'hui relativement faible comparativement aux innovations technologiques, leur développement et leur diffusion reposent essentiellement sur l'engagement des acteurs impliqués, tout particulièrement de bénévoles. Car la plupart de ces innovations naissent au niveau local, de la mobilisation d'acteurs soucieux de répondre à des aspirations ou besoins sociaux. Il s'agit donc d'encourager et faciliter les coopérations et échanges intrinsèques à la réussite de nombreuses innovations.

## Précisions méthodologiques

### Périmètre d'observation de l'ESS

Depuis juillet 2008, le périmètre statistique de l'ESS a été normalisé conjointement par l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques), le Conseil national des Chambres régionales de l'ESS (CNCRES) et l'expertise de la DIIESES (Délégation interministérielle à l'innovation, à l'expérimentation sociale et à l'économie sociale).

Il est constitué d'une série de codes juridiques regroupés en quatre familles :

- > Associations (associations lois 1901, 1908),
- > Coopératives (coopératives d'usagers, de production, multisociétaires, d'entreprises et coopératives bancaires),
- > Mutuelles (mutuelles de santé et prévoyance, mutuelles d'assurance),
- > Fondations,





De ces regroupements juridiques sont exclues certaines activités (via leur code APE – activité principale exercée) relatives aux Administration publique et défense, sécurité sociale obligatoire (APE 84), Organisations patronales et consulaires (APE 94.11Z), Syndicats de salariés (APE 94.20Z), Organisations religieuses (APE 94.91Z), Organisations politiques (APE 94.92Z). L'utilisation de ce périmètre statistique offre une lecture cohérente et harmonisée entre territoires et au fil des années, tout en étant compatible avec d'autres sources de données.

L'observation des organisations de l'économie sociale et solidaire ayant, sous d'autres formes juridiques que celles incluses dans le périmètre d'observation de l'ESS, des activités d'insertion par l'activité économique, de commerce équitable, d'agriculture biologique, de finances solidaires, d'éco-construction, etc., relève de travaux complémentaires, ces activités n'étant pas identifiables comme telles dans la nomenclature d'activité française.

## Champ

Le champ d'observation porte sur la France entière, DOM compris et sur les seules structures ayant une fonction d'employeur, c'est-à-dire celles qui ont déclaré au moins un contrat de travail dans l'année étudiée.

L'ESS fait partie de l'économie privée par opposition à l'économie publique. Son poids peut ainsi être rapporté à l'ensemble de l'économie ou à l'économie privée seule.

## Sources des données

L'Observatoire national de l'ESS met en cohérence et articule plusieurs sources de données :

- > Les données de l'INSEE (bases CLAP, DADS et fichier Sirène au 31 décembre), des URSSAF, de la MSA, de la DARES, des DIRRECTE,
- > Les données issues des réseaux et fédérations de l'ESS qui ne sont pas disponibles dans les données de la statistique publique (adhérents, sociétaires, chiffres d'affaire),
- > Des données spécifiquement produites par les Observatoires de l'ESS (innovation sociale, utilité sociale).

Toutes les sources des données portent sur les années 2010 et 2011.

**Le réseau des Observatoires de l'ESS** est un dispositif de mesure et d'observation de l'ESS en France et dans les régions, réseau d'expertise mis en place par les Chambres régionales de l'ESS (CRESS) et le CNCRES. Lieux de convergences et de mutualisation des travaux sur l'ESS, les Observatoires de l'ESS s'appuient sur une méthodologie homogène, scientifique et cohérente entre les territoires, afin d'assurer des services **d'étude, de veille, d'aide à la décision et de prospective tant pour les acteurs de l'ESS que les pouvoirs publics.**

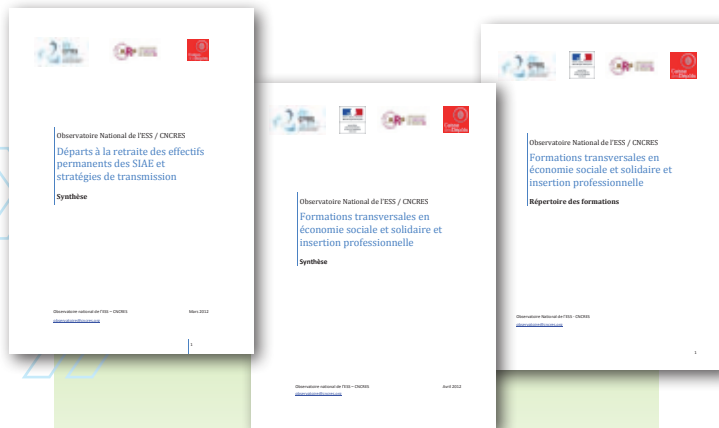
Ils ont pour objectifs :

- > d'observer le dynamisme atypique des entreprises de l'ESS en matière de créations d'établissements et d'emplois,
- > de définir et mesurer les richesses (économiques, sociales, culturelles...) générées par l'ESS à l'aide d'indicateurs spécifiques,
- > d'améliorer les conditions d'observation quantitative et qualitative de l'ESS afin de disposer de données fiables et pertinentes pour alimenter la réflexion prospective et permettre d'orienter les choix stratégiques des entreprises et organisations de l'ESS, ainsi que de l'action publique en faveur du développement économique et social.

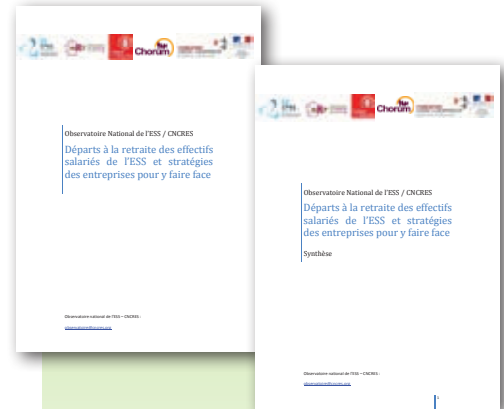
## Pour aller plus loin

### « Atlas commenté de l'économie sociale et solidaire »,

Observatoire national de l'ESS - CNCRES, Dalloz Jurisédicions, 2012, un recueil inédit de données et éclairages sur l'ESS mené par l'Observatoire national de l'ESS - CNCRES, sous la direction de François Rousseau, avec les contributions de Danièle Demoustier, Nadine Richez-Battesti et Jean-François Draperi.



### « Formations transversales en ESS et insertion professionnelle »



### « Départs à la retraite des effectifs salariés de l'ESS et stratégie des entreprises pour y faire face »



### « Panorama de l'ESS en France et dans les régions » - éditions 2008 et 2010

## Contacts

Observatoire national de l'économie sociale et solidaire - CNCRES  
Elisa Braley / [observatoire@cncres.org](mailto:observatoire@cncres.org)

Retrouver l'Observatoire national et tous les Observatoires régionaux de l'économie sociale et solidaire sur : [www.cncres.org](http://www.cncres.org)

